

aurait un rôle surtout antitoxique, alors que la sécrétion de la glande thyroïde aurait un rôle surtout trophique. L'abolition de la fonction parathyroïdienne provoquerait de la tachycardie, de la dyspnée, des convulsions, des spasmes, une tétanie souvent mortelle ; tandis que la suppression de la fonction thyroïdienne (avec conservation intégrale de la fonction parathyroïdienne) ne donnerait lieu qu'à des convulsions légères, mais entraînerait principalement une diminution des échanges organiques avec abaissement de la température et enfin le développement de la cachexie strumiprivo. De la juxtaposition de la glande thyroïde et des glandules parathyroïdes et de l'ablation involontaire de celles-ci dépendraient tous les phénomènes aigus signalés dans les diverses expériences.

A l'appui de cette manière de voir, Moussu aurait obtenu une rapide disparition des accidents convulsifs aigus qui éclatent chez les chiens thyroïdectomisés, par l'injection sous-cutanée et mieux encore intra-veineuse de l'extrait de 12 à 20 glandules parathyroïdiennes, alors que l'injection d'extrait thyroïdien se serait montrée inefficace dans les mêmes conditions. D'autre part, Charrin n'aurait obtenu aucun résultat de l'administration de l'extrait de glandes parathyroïdiennes à 3 malades atteintes de myxœdème et antérieurement améliorées par l'usage de la glande thyroïde.

Thymus. — On sait que cette glande vasculaire sanguine, qui apparaît vers le 3^e mois après la conception, renferme des combinaisons iodées analogues à la thyroïdine, mais sa physiologie et sa pathologie nous sont inconnues. On admet cependant comme probable que sa sécrétion doit jouer un rôle antitoxique par rapport aux poisons que fabrique l'organisme pendant son développement fœtal et durant les premières années qui suivent la naissance. A partir de la 2^e année, en effet, le thymus s'atrophie peu à peu pour être remplacé vers la 10^e année par un simple tissu adipeux plus ou moins abondant. Toutefois on l'a vu persister beaucoup plus longtemps, et il est digne de remarque que sa persistance (accompagnée parfois d'hypertrophie) coïncide alors

fréquemment avec l'atrophie ou l'insuffisance fonctionnelle de la thyroïde.

L'opothérapie thymique a été employée par Mickulicz contre le goitre et lui aurait donné 10 succès sur 11 cas, résultats qui viendraient à l'appui de l'opinion de ceux qui attribuent au thymus une fonction analogue à celle de la glande thyroïde. L'auteur l'a pratiquée sous forme d'ingestion quotidienne de 40 à 45 grammes de thymus de mouton et n'aurait jamais observé de phénomènes toxiques pendant la durée du traitement.

Elle a été employée aussi, sans résultats bien avérés, contre l'atropisie et l'hérédo-syphilis des nouveau-nés. Elle a échoué contre le goitre exophtalmique, la chlorose, les myopathies et la coqueluche.

Il ne paraît pas prouvé que le principe actif de la glande soit primitivement iodé.

Corps pituitaire (hypophyse). — L'observation anatomo-pathologique a conduit Sarda à dénoncer entre les lésions de cette glande close (transformations fibreuses ou lymphoïdes) et l'acromégalie des rapports qui, sans être constants, seraient très fréquents. Aussi le corps pituitaire a-t-il été employé en ingestion contre cette affection et avec des résultats assez encourageants, puisque la céphalalgie et les paresthésies des mains se seraient trouvées très atténuées (Bruns, Mossé, Mendel, Marinesco, de Cyon, etc.). D'après Livon, il se produirait constamment, à la suite de son absorption, une élévation de la pression vasculaire avec amplitude et ralentissement des pulsations.

Ajoutons que Combe a signalé son hypertrophie dans plusieurs cas d'atrophie de la thyroïde. Ses constatations ont conduit à l'hypothèse d'une suppléance fonctionnelle et d'une analogie de rôle antitoxique entre les deux glandes : l'hypophyse serait apte, comme la thyroïde, à neutraliser les toxines nuisibles au système nerveux.

Lyon a réussi à extraire de la glande une substance exerçant, spécialement sur le pneumogastrique, une action excitante.